

# Circuit de Saint-Ghislain à Frasnoy



Visorando



Trace n° 1565656

Une randonnée proposée par PNR de l'Avesnois

Cet itinéraire chemine le long du bocage et des cultures par des petites routes ou des sentiers bordés de haies.

Ajout modérateur au 06/07/2021 : Attention ! Potentiellement danger sur ce sentier traversé par du fil barbelé, voir les avis plus bas.

<b>Durée</b>	3h 15	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	11,05 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	40 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	40 m	<b>Commune</b>	Frasnoy (59530)
<b>Point haut</b>	130 m	<b>Région</b>	Avesnois
<b>Point bas</b>	86 m		



## Description

Départ : Église Saint-Clément de Frasnoy

**(D/A)** Prenez le Chemin de la Fontaine puis traversez la Rue des Cauderliers et, à travers les caches, rejoignez, quasiment en ligne droite, la route de Villers-Pol.

Le Chemin de la Fontaine est aussi appelé « le Cavin ». On désignait ainsi autrefois les chemins encaissés.

**(1)** Au chemin de Villers-Pol, tournez à droite, longez le camping puis suivez à gauche le chemin du Moulin, appelé aussi « le chemineau ».

**(2)** Au bout du chemin, longez à droite la RD942 sur 500m **prudence** puis prenez à droite le Chemin Lavaloir. Ce chemin délimite les communes de Frasnoy et de Villereau. De nombreux vergers se regroupent dans ce secteur. Ils sont composés de pommiers, de poiriers et de cerisiers qui constituent un paysage de bocage typique.

**(3)** Au croisement, continuez tout droit sur le sentier du Bois d'Hourdiaux jusqu'à la route près du lieu-dit la Buvette.

**(4)** Au bout du sentier, prenez à gauche vers Villers-Pol puis, au croisement suivant, sur les hauteurs d'Orsinval, virez à droite. Poursuivez à travers champs sur près d'un kilomètre.

**(5)** Allez à gauche en laissant le lieu-dit la Flaque à droite puis virer à droite à la route en direction du Bois de Quélipont. Les bois servent de dortoir à l'étourneau sansonnet ou à la grive musicienne. Après avoir longé le bois, vous débouchez sur un chemin creux.

**(6)** Descendez à droite et rejoignez le site de la cascade de Quélipont. À cet endroit, jadis, un moulin était en activité.

Poursuivez le chemin et empruntez le pont surplombant la cascade. La diversité des oiseaux est importante dans ce secteur, notamment grâce à la proximité et aux échanges entre les bois et le bocage. On y rencontre la buse variable, le pigeon ramier, le corbeau freux, la corneille noire, le pic épeiche, le pic vert, le geai des chênes. Laissez à droite la ruelle bordée de charmes.

**(7)** À l'intersection, prenez à gauche le Chemin de l'Épinette jusqu'au cimetière communal. En chemin, notez les plantations de saules têtards. L'arbre têtard favorise le développement d'espèces nitrophiles telles que : l'ortie dioïque, le gratteron, le sureau noir, la douce-amère. Sur le bord de la route, on observera : le millepertuis commun, l'aigremoine et la campanule à feuilles rondes.

**(8)** Au cimetière, dirigez-vous à gauche sur le sentier, Chemin des Religieuses. Sur votre gauche notez la haie plantée d'arbres. Dans cet endroit, on peut rencontrer des petits mammifères comme le lapin, le lérot ou le hérisson.

## Points de passages

- D/A Église Saint-Clément de Frasnoy**  
| N 50.271713° / E 3.678327° - alt. 104 m - km 0
- 1 Chemin de Villers-Pol, à droite**  
| N 50.267294° / E 3.672916° - alt. 123 m - km 0.64
- 2 Jonction D942**  
| N 50.261132° / E 3.668694° - alt. 128 m - km 1.62
- 3 Sentier du Bois d'Hourdiaux**  
| N 50.266102° / E 3.652547° - alt. 117 m - km 3.05
- 4 Hauteurs d'Orsinval**  
| N 50.272575° / E 3.6497° - alt. 113 m - km 3.82
- 5 À gauche près du lieu-dit la Flaque**  
| N 50.283287° / E 3.645809° - alt. 109 m - km 5.6
- 6 Chemin creux à droite, vers l' - Aunelle (rivière) - Affluent de l'Hogneau**  
| N 50.290909° / E 3.666423° - alt. 98 m - km 7.65
- 7 Chemin de l'Épinette**  
| N 50.287155° / E 3.666469° - alt. 102 m - km 8.6
- 8 Cimetière**  
| N 50.272217° / E 3.671454° - alt. 116 m - km 10.39
- 9 Sentier à droite**  
| N 50.273284° / E 3.67494° - alt. 109 m - km 10.67
- D/A Église Saint-Clément de Frasnoy**  
| N 50.271503° / E 3.678343° - alt. 105 m - km 11.05

(9) Tournez à droite sur le chemin qui rejoint la Rue du Moulin que l'on suit à gauche. Croisez la fontaine Saint-Clément et retrouvez l'église (D:A).

### Informations pratiques

La RD 942 est empruntée sur 400m, soyez prudent.

En période de pluie, certains chemins nécessitent le port de chaussures adéquates.

Circuit inscrit au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Suivez le balisage Jaune

Variante courte 8 km

Suivez le début du descriptif principal

Arrivé au point (3), prenez à droite le chemin de Saint-Ghislain qui traverse la route de Villers-Pol et longe le cimetière où reposent plus de 4 000 victimes de la Grande Guerre dans la région. Plus loin, on aperçoit à gauche le Bois d'Hourdiaux et le Bois de Quélipont.

Vous arrivez au point (7).

Virez à droite sur le Chemin de l'Épinette et poursuivez jusqu'au cimetière.

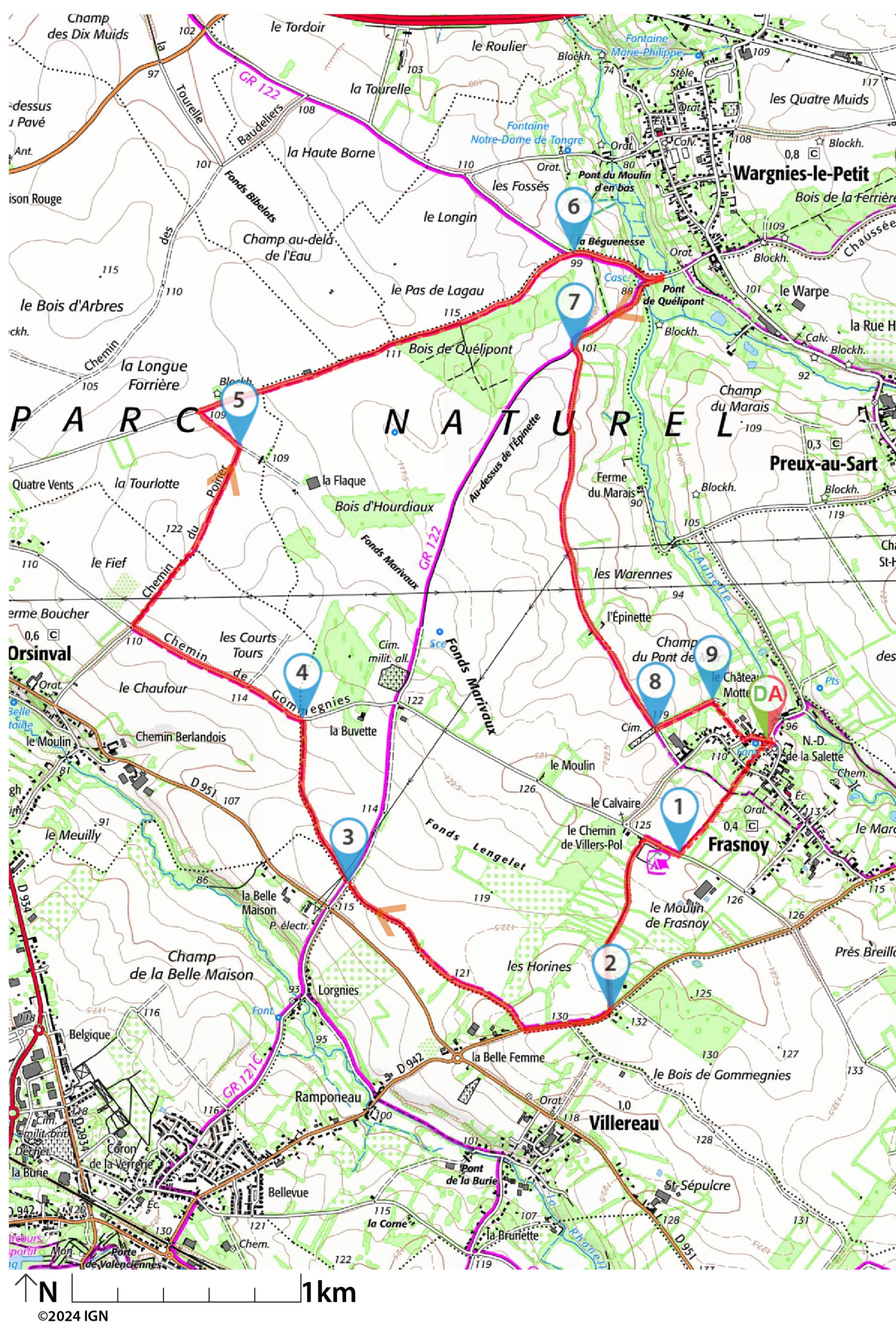
Reprenez le descriptif du circuit principal pour terminer.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-circuit-de-saint-ghislain-a-frasnoy/>

#### En savoir plus :

Email : [annie.trotin.pnra@gmail.com](mailto:annie.trotin.pnra@gmail.com)

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2024 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**